



**Mairie de
La Ferté-Gaucher**

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique avec un nombre maximal de 4 personnes autorisées à y assister dans le respect des règles sanitaires le :

**Lundi 27 juin 2022 à 19h00
à la Mairie – Salle du Conseil**

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune.

Le Maire,
Michel JOZON
Conseiller Départemental

Date convocation : 21/06/2022
Date affichage : 21/06/2022



Ordre du Jour

Intervention de Monsieur BARBIER, compte rendu de l'étude budgétaire

Approbation du procès-verbal du 23 mai 2022

Finance/Marché Public

48. Redevance pour occupation du domaine public due par GRDF au titre de l'année 2022
49. Subvention exceptionnelle pour l'école maternelle, rue Ernest Delbet
50. Subvention exceptionnelle pour l'amicale des sapeurs-pompiers de La Ferté-Gaucher – Fête de la Musique
51. Cession des armes de la Police Municipale
52. Effacement de dettes pour insuffisance d'actifs
53. Autorisation au Centre des Finances Publiques de mouvements budgétaires
54. Participation aux frais de réalisation du bornage contradictoire – Chemin Paré
55. Travaux concernant le réseau d'éclairage public de la Zone d'Activité Economique du Petit Taillis – programme 2022
56. Vente de la parcelle E1386 sise rue Fernand Vaillant



**Mairie de
La Ferté-Gaucher**

Ressources Humaines

- 57.** Suppression et création de postes
- 58.** Approbation du règlement des astreintes
- 59.** Participation financière de la collectivité à la protection sociale des agents
- 60.** Création du Comité Sociale Territoriale (CST)
- 61.** Convention pour l'intervention des agents municipaux à la CC2M

Aménagement du territoire

- 62.** Convention de déneigement avec le syndicat des copropriétaires – Centre Commercial le Bois Clément

Fonctionnement des Assemblées

- 63.** Création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Décisions

Décisions n° 27/2022

